



IDENTIFICATION	BPJEPS Mention Équitation
Objectifs et compétences visées	<p>À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure• Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure• Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres <p>OPTION « APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option</p> <p>OPTION « EQUITATION D'EXTERIEUR » Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option</p>
Public	<p>Toute personne à partir de 18 ans :</p> <ul style="list-style-type: none">• Salariés (es) en reconversion professionnelle• Demandeurs d'emplois• Professionnels (elles) indépendants (es)
Prérequis	<p>Le candidat qui souhaite entrer en formation doit satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités équestres » qui sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :<ul style="list-style-type: none">○ « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;○ « Premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;○ « Premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;○ « Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;○ « Certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.• Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;• Satisfaire aux 2 tests suivants quelle que soit l'option choisie :<ul style="list-style-type: none">○ Test A - Maîtrise en extérieur et en terrain varié,○ Test B - Test technique <p>Dispense des tests A et/ou B préalables à l'entrée en formation : les qualifications permettant au candidat d'être dispensé des tests préalables à l'entrée en formation sont mentionnées en annexe VI « dispenses et équivalences » du référentiel Arrêté du 31 octobre 2016.</p>



PÔLE ÉQUESTRE
DE LÉRAN

Transmettre une passion

Voyages à cheval

Formations

Centre Équestre

Expertises

Modalités d'inscription	Après validation du financement, contactez Philippe Labeda, qui vous communiquera la date des TEP. Depuis notre site ou sur demande, remplir et retourner le dossier d'inscription avec toutes les pièces demandées, au minimum 1 mois avant la date des TEP.
Délai d'entrée en formation	Après validation des TEP, entrée en formation en avril de chaque année
Durée de la formation	Volumes horaire recommandé : UC 1 : 154 h + 140 h de stage de mise en situation pédagogique, UC 2 : 84 h + 80 h de stage de mise en situation pédagogique, UC 3 : 273 h + 263 h de stage de mise en situation pédagogique, UC 4 : 273 h + 263 h de stage de mise en situation pédagogique. Le positionnement permet d'envisager des allègements ou des renforcements.
Tarif	14 € / heure de formation
CONTENU	Domaines Professionnel et Général UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres UC4 option B : Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « Approfondissement Technique » UC4 Option C : Mobiliser les techniques de la mention des activités équestre pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « Équitation extérieur ».
Nom du formateur référent	Eric Neyme, formateur et coordinateur
Ressources pédagogiques	Équipements : <ul style="list-style-type: none"> • 1 salle de cours de 60 m2 dotées d'équipements numériques • 1 manège couvert de 600 m2 • 2 carrières de 1200 m2 chacune • 1 carrière de 2800 m2 • 1 terrain de cross, PTV (parcours en terrain variés et Mountain Trail sur 4 ha) • Chevaux équipés. Équipe pédagogique : Équipe de formateurs pluridisciplinaires composée de professionnels
Modalités d'évaluation en cours et en fin de formation	Bilan réflexif et débriefing en fin de séances Examens blanc Épreuve certificative
Qualification obtenue	Diplôme d'État de niveau 4 : BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITES ÉQUESTRES »
Taux de réussite (année 2021)	Lancement de la formation en 2021



PÔLE ÉQUESTRE
DE LÉRAN

Transmettre une passion

Voyages à cheval

Formations

Centre Équestre

Expertises

Attestation de compétence et d'assiduité	Remise en fin de formation.
Poursuite de parcours	Exemples : <ul style="list-style-type: none">• Vers une discipline sportive équestre particulière : entraîneur, compétiteur ;• Vers l'encadrement pédagogique : formateur, responsable pédagogique, responsable de projet ;• Vers une spécialisation sur l'accueil et l'encadrement de publics spécifiques ;• Vers le management d'équipe et la direction de structures.
Lieu de la formation	Pôle équestre de Lérans – Rue du Moulinet – 09600 LERAN
Accessibilité pour les Personnes en Situation de Handicap	Le pôle équestre de Lérans accueille les personnes en situation de handicap. Réfèrent : LABEDA Philippe 06.08.60.20.05 Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité
Contact	Philippe Labeda, Directeur de formation 06.08.60.20.05 – philippe.labeda@wanadoo.fr Karine Torresi, Secrétaire/comptable 06.11.76.28.15 – karine.cel09@gmail.com